Observatoire
des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes
et Études et Recherches de La JPA

Bulletin n°44
Avril 2015

Centres de loisirs, mini-camps, colonies : choix et expériences du collectif

Editorial

L'Observatoire des Vacances et Loisirs des Enfants et des Jeunes a le plaisir de vous livrer les premiers résultats de son étude menée au printemps 2014 auprès de 900 familles et 372 jeunes et adolescents. Cette étude, qui vient enrichir les travaux réalisés par l'Observatoire depuis 15 ans, interroge « *les processus et les motivations qui conduisent les parents et les jeunes à choisir un mode d'accueil collectif pour les loisirs ou les vacances de ces derniers* ».

Ce 44ième bulletin est ainsi l'occasion de vous présenter un premier niveau d'analyse qui éclaire les processus décisionnels prévalant aux choix vacanciers collectifs. L'importance et la densité des données recueillies nous donneront l'occasion de vous livrer prochainement d'autres types d'analyses plus particulièrement centrées sur les critères de choix (colonies de vacances et mini-camps), ou encore sur la perception des jeunes au sujet de leurs pratiques des accueils collectifs.

Objet complexe s'il en est, les résultats présentés aujourd'hui sont à l'actif d'une œuvre collective, qui illustre bien la vocation de l'Ovlej-*Études et recherches de la JPA,* d'être, au service de tous, l'Observatoire associatif d'un champ essentiel pour l'équilibre de notre société.

Luc Greffier
Président de l'Ovlej-*Études et recherches de La JPA*

Cette enquête a été réalisée avec la collaboration et le soutien financier de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, d'Aludéo, du Comité Central d'Entreprise SNCF, de la Fédération Générale des PEP, d'Odcvl, de Temps Jeunes, de Vacances Voyages Loisirs ainsi que la Fédération des Aroéven pour la communication.

Comprendre les processus de décision et les choix des parents et des jeunes

L'enquête réalisée fin 2011 par l'Ovlej-*Études et recherches de La JPA* auprès d'un échantillon représentatif national de plus de 2 500 familles[1] avait mis en évidence plusieurs constats qui plaçaient les choix des familles au centre des interrogations.

Les résultats avait effet montré une continuité dans les pratiques de vacances et de loisirs collectifs, la fréquentation du centre de loisirs, et plus encore celle du mini-camp favorisant le départ en colonie. L'enquête ne permettait pas de comprendre comment ces parcours se construisent. Deux hypothèses ont été formulées. Première hypothèse, les résultats laissaient supposer que ces parcours pouvaient être motivés par les mêmes attentes éducatives que celles exprimées par les parents concernant les colos au sujet desquelles ils étaient plus spécifiquement interrogés. Ou, seconde hypothèse, cette continuité des pratiques résulterait d'un apprentissage progressif du collectif et du départ.

Les résultats statistiques mettaient par ailleurs en évidence une segmentation des publics et des types de séjours. Cette tendance interroge les projets des prescripteurs mais également les choix effectifs des familles au regard des attentes exprimées et souvent observées. Plusieurs enquêtes[2] ont effet analysés les attentes générales à l'égard des loisirs et vacances collectifs ou décrit l'image auprès des familles ou des jeunes. La fréquentation de ces accueils, ses modalités, sont également connues[3].

Mais les travaux qui permettent de comprendre le processus qui conduit des représentations aux pratiques effectives font défaut.

Nous avons donc choisi en 2014 de nous intéresser aux différentes étapes de ce processus, en particulier aux facteurs qui influent sur les choix et les décisions des familles et des jeunes.

Au vu de l'importance accordée par les parents au souhait de leur enfant (2011), il apparaissait essentiel d'interroger la place des jeunes dans les processus décisionnels des familles, de recueillir leurs attentes et plus largement d'entendre leur expérience.

L'enquête conduite au printemps 2014 auprès de 900 parents et près de 380 jeunes s'est ainsi attachée à comprendre ces processus décisionnels à l'égard de ces trois types d'accueils collectifs : centre de loisirs, mini-camp, colonie. Ce numéro 44 du Bulletin de l'Ovlej présente une synthèse des résultats de cette enquête à partir de la construction de ces parcours, d'un type d'accueil collectif à un autre.

Encadré 1

Une étude construite en partenariat

Comme la précédente, cette étude est issue d'un travail partenarial. Elle fait suite aux travaux du séminaire organisé en avril 2013, réunissant des chercheurs, des représentants d'associations, de comités d'entreprise et de collectivités locales autour de la thématique de la plus value éducative et sociale des accueils collectifs de mineurs. Ce travail s'est poursuivi au sein de l'Ovlej-Etudes et recherches de La JPA, avec ses membres, représentants de La JPA et de l'Unat, auxquels se sont associés dans le cadre du comité de pilotage, les partenaires contribuant au financement de l'étude : CNAF, Aludéo, Comité Central d'Entreprise SNCF, Fédération Générale des PEP, Odcvl, Temps Jeunes, Vacances Voyages Loisirs ainsi que la Fédération des Aroéven pour la communication.

Pour constituer l'échantillon (encadré 2), un fichier de 15 000 familles a été constitué grâce à ces partenaires et à la participation des Francas, de la Ligue de l'enseignement, des PEP 28, de la commune de Vitry-sur-seine et de Wakanga.

[1] Voir les Bulletins de l'Ovlej n°41, 42, et 43 (2013) et le rapport complet : Monforte I., *Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ?* Entre fréquentation des centres de loisirs et départs en vacances, Ovlej-Études et recherches de La JPA, Dossier d'études n° 163, CNAF, 2013. www.ovlej.fr

[2] CSA/Francas 2000 ; Ovlej 2005 ; JPA/Université de Bretagne Occidentale 2010 ; Crépin, Céroux 2011 ; Mediaprism/Francas 2012 ; voir bibliographie en fin de document.

[3] Crédoc 2000 ; Ovlej 2006, 2010 et 2013

Le centre de loisirs : un accueil éducatif et ludique

Le plus souvent, la décision d'inscrire son enfant au centre de loisirs intervient en réponse à des problèmes de garde (pour 47 % des familles graphique 1), notamment au début de la scolarisation de celui-ci (pour 26 % d'entre elles). Au total, **pour près de 70 %[4] des familles, c'est l'aménagement de leur organisation du temps à l'entrée en primaire de leur enfant qui suscite l'inscription au centre de loisirs**.

Si la fonction sociale de garde et d'accueil du centre de loisirs est un élément moteur de la décision des parents, elle est associée pour la majorité d'entre eux à des fonctions éducatives et ludiques.

Quand on interroge les familles sur les raisons pour lesquelles elles ont inscrit leur enfant au centre de loisirs, seules 13 % d'entre elles, plutôt aisées et/ou vivant en milieu urbain[5], sont en effet centrées sur la seule fonction de garde.

Pour 50 % des familles interrogées, cette fonction est associée aux dimensions éducatives et ludiques de cet accueil : le centre de loisirs est pour elles autant un mode de garde qu'un lieu où leur enfant s'amuse à travers la découverte d'une diversité d'activités, où il apprend à vivre avec les autres et développe ses compétences. Pour ces familles, issues d'une diversité de catégories sociales, c'est l'entrée à l'école ou le souhait que l'enfant pratique des activités qui a suscité l'inscription[6].

Graphique 1 :
A quel moment avez-vous pensé inscrire votre enfant pour la première fois, en centre de loisirs, mini-camp ou colonie de vacances ?
% de répondants

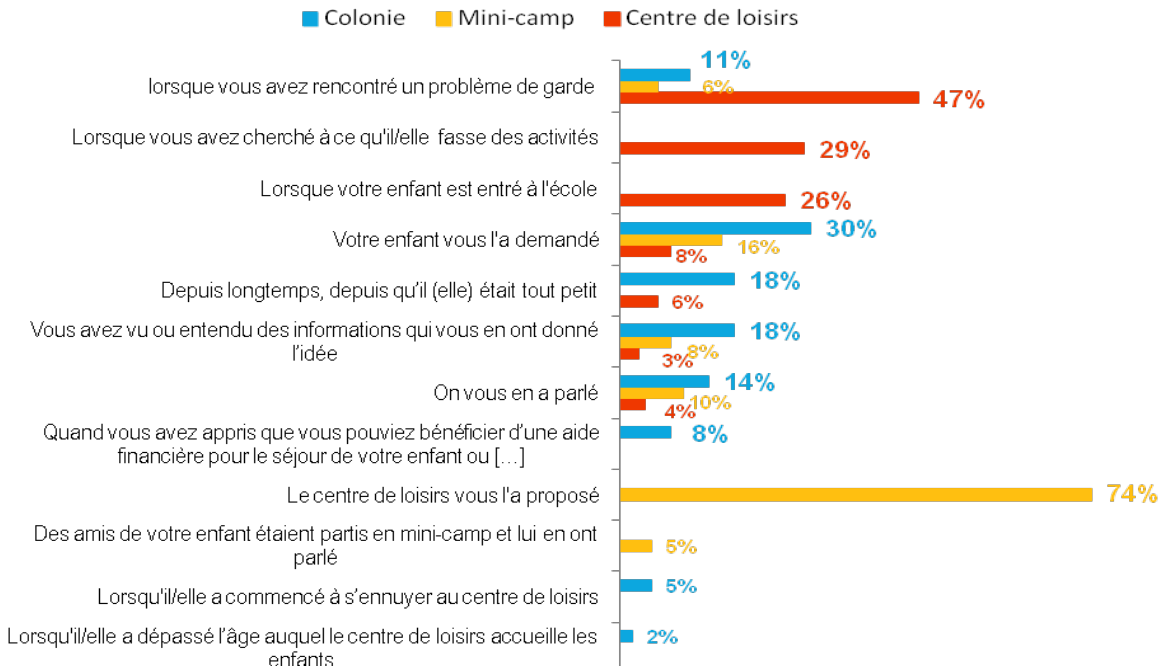

[4] Cette proportion atteinte 85 % parmi les familles dont le niveau d'études du répondant est équivalent ou supérieur à trois années d'études supérieures après le baccalauréat.

[5] La typologie réalisée sur les motivations des parents à inscrire leur enfant au centre de loisirs a permis de distinguer des groupes de parents. Ce groupe se caractérise par une forte proportion de cadres (26 %, 16 % en moyenne) et de professions intermédiaires (32 %, 26 % en moyenne), avec des niveaux d'étude correspondants. Un tiers des familles de ce groupe réside dans des agglomérations de 10 000 à 100 000 habitants (23 % en moyenne) et un quart dans des villes de plus de 100 000 habitants (13 % pour l'ensemble de l'échantillon).

[6] Pour 36 % de ces familles, 29 % pour l'ensemble des usagers, cf. graphique 1.

[7] Soit une commune comptant moins de 2500 habitants, 40 % des usagers des centres de loisirs de notre échantillon y résident.

Par ailleurs, pour 37 % des usagers, c'est plus spécifiquement l'offre d'activités qui a motivé l'inscription de leur enfant : une offre d'activités spécifiques, régulières et de sorties pour 14 % des parents (habitant fréquemment de petites agglomérations[8] et/ou bénéficiant de revenus faibles à moyens pour nombre d'entre eux[9]) ; une offre généraliste et accessible pour 23 % de l'ensemble des familles, (résidant souvent en milieu rural). Pour les premiers, c'est souvent la demande de l'enfant ou l'expérience passée des parents qui a initié l'inscription[10]. Pour les seconds, c'est plus fréquemment un problème de garde[11] qui suscite cette inscription.

Plus de la moitié de l'ensemble des usagers (51 %) s'est renseignée sur les activités proposées avant d'inscrire leur enfant. Les parents se sont également informés sur le projet éducatif de la structure (pour 32 % d'entre eux), le nombre d'animateurs par enfant (pour 25 %), la qualification des animateurs (21 %), les publics fréquentant la structure (17 %).

Alors qu'elles ont rarement le choix du centre de loisirs, celui-ci étant le plus souvent implanté à proximité de leur domicile, **les familles manifestent ainsi leur intérêt pour le projet et le fonctionnement de cette structure :** 54 % des familles se sont en effet renseignées sur au moins un des cinq critères exposés précédemment.

Cet intérêt est plus marqué quand leurs attentes ne sont pas centrées sur la seule fonction de garde du centre de loisirs. Il varie selon les milieux sociaux[12], l'expérience des parents quant aux accueils collectifs[13] et le type d'environnement.

Les habitants des communes rurales, voire ceux des petites agglomérations (2 500 à 10 000 habitants) sont en effet plus nombreux à s'informer sur l'ensemble des critères proposés[14].

L'analyse des processus décisionnels des parents mettent en évidence les fonctions qu'ils attribuent au centre de loisirs : garde, accès aux loisirs, éducation, avec une attente plus forte sur la socialisation.

Encadré 2

Méthodologie de l'enquête

L'enquête a été réalisée en collaboration avec TMO-régions auprès d'usagers des accueils collectifs ciblés. Une phase exploratoire d'entretiens a été conduite auprès de 9 familles, choisies à partir des critères suivants : âge de l'enfant, lieu de résidence en zone rurale ou urbaine, profession et catégorie socioprofessionnelle des parents (PCS), profil de pratiques (séjour collectif et/ou centre de loisirs). Les entretiens ont été menés avec les parents d'une part, et les jeunes d'autre part.

A partir du fichier d'adresses réuni grâce nos partenaires (encadré 1), 900 familles et 372 jeunes âgés de 11 à 17 ans ont été interrogés par téléphone entre le 4 avril et le 9 mai 2014. Cet échantillon a été constitué et redressé pour être représentatif des usagers des centres de loisirs et des colonies, sur la base des résultats recueillis par l'enquête réalisée fin 2011 auprès d'un échantillon représentatif national de plus de 2 500 familles ayant au moins un enfant âgé de 5 à 19 ans. Cette enquête a notamment permis d'identifier les caractéristiques de ces usagers, le poids respectif des différents types de prescripteurs pour les colonies (famille, comité d'entreprise, collectivité locale, CAF) et la répartition des profils de pratiques parmi la population âgée de 11 à 17 ans.
En 2010-11, 45 % étaient uniquement usagers des centres de loisirs ; 17 % uniquement des colonies, 38 % avaient une pratique de plusieurs types d'accueil, centres de loisirs, mini-camps, colos.

[8] Un tiers des parents de ce groupe réside dans des agglomérations de 2 500 à 10 000 habitants (24 % en moyenne dans l'échantillon).
[9] Pour 29 % des parents de ce groupe, le revenu mensuel du ménage est compris entre 1 500 € et 2 500 €.
[10] Pour 18 % de ce groupe, il est de 8 % en moyenne.
[11] Pour 63 % d'entre eux, 47 % pour l'ensemble des usagers, cf. graphique 1.
[12] 60 % des répondants ayant un niveau supérieur au baccalauréat se sont informés sur les activités ; 41 % des personnes du même niveau d'études se sont renseignées sur le projet éducatif et 82 % d'entre elles sur le taux d'encadrement. 39 % des professions indépendantes se sont informées sur le projet éducatif, 35 % des professions intermédiaires, 42 % des employés et seulement 27 % des cadres et 29 % des ouvriers.
[13] 32 % qui ont eux-mêmes fréquenté le centre de loisirs se sont informés sur le taux d'encadrement et 37 % sur le projet éducatif.
[14] Parmi les habitants des communes rurales 55 % se sont informées sur les activités, 24 % sur la qualification des animateurs, 26 % sur le taux d'encadrement, 35 % sur le projet éducatif ; Parmi les habitants des petites agglomérations, 59 % se sont renseignées sur les activités, 26 % sur la qualification des animateurs, 36 % sur le taux d'encadrement et 39 % sur le projet éducatif, 20 % sur le public accueilli.

Le mini-camp : une première expérience de départ

Le départ en mini-camp s'inscrit dans la continuité de la fréquentation du centre de loisirs, c'est la proposition de cette structure qui initie le projet de départ pour 74 % des familles (graphique 1). **Ce départ s'appuie sur la confiance accordée au centre de loisirs** : après le plaisir de l'enfant, c'est la seconde raison donnée par les parents pour expliquer leur décision de faire partir leur enfant en mini-camp. Interviennent au troisième rang les activités proposées, puis la découverte d'autres territoires et d'une autre forme de vacances que les vacances en familles.

Parmi les dimensions éducatives listées par le questionnaire, les parents mettent en avant l'autonomie[15]. **La première expérience de départ, en collectif, sans les parents, est valorisée par ces derniers**.

Une fois la décision du départ prise, seules 30 % des familles ont eu le choix entre plusieurs propositions de mini séjours. Et quand elles ont eu ce choix, elles se montrent moins fortement impliquées que les familles interrogées sur l'inscription en colonie[16].

Ce sont les activités proposées qui orientent le choix du séjour (critère très important pour 65 % des familles concernées), suivies au même niveau par les dates et la destination (41 % et 40 %). La possibilité que l'enfant parte avec des amis intervient au troisième rang du choix des parents, pour 28 % d'entre eux, soit pour une proportion comparable à celle observée pour les colonies.

Ce n'est donc pas tant la présence d'amis de leur enfant qui favorise ce premier départ que la relation de confiance que les parents entretiennent avec le centre de loisirs. Celle-ci est également un levier important du départ en colonie.

La colo : des vacances actives et éducatives entre jeunes

L'information (pour 18 % des familles) **ou les conseils extérieurs** (pour 14 % d'entre elles) **jouent un rôle essentiel pour initier le projet de premier départ en colo**. Au total (en intégrant les doubles réponses), 30 % des parents répondent que ce sont ces informations ou avis qui leur ont donné l'idée de ce séjour, et ce, à l'exclusion de tout autre élément pour 25 % d'entre eux.

Pour 8 % des usagers c'est l'information sur l'aide financière dont ils pouvaient bénéficier qui a suscité ce projet, cette proportion atteint 25 % parmi les ayants droits des collectivités locales ou des comités d'entreprise. Pour la moitié de ces familles, l'information sur ce soutien financier est associée aux informations plus générales sur les colos.

Pour l'ensemble des familles interrogées, les informations émanaient principalement de la mairie[17], d'un comité d'entreprise[18] ou de l'entourage des parents (amis, voisins, famille, collègues[19]). Les autres acteurs, associations, CAF, école ou enseignants, animateurs ou éducateurs sont très peu cités[20]. Les références des parents à la presse, aux média audio-visuels ou à internet sont marginales à cette étape[21].

En revanche, quand il s'agit de choisir le séjour ou l'organisateur, 36 % des familles ont recherché l'information sur internet. L'enquête portant sur le premier départ de l'enfant, celui-ci ayant eu lieu pour 38 % des familles il y a deux à quatre ans, le recours à internet s'est très probablement développé. Un quart des familles a répondu avoir consulté des brochures ou des catalogues et 20 % ont interrogé leur entourage.

---

[15] Le questionnaire demandait aux parents de caractériser leurs motivations pour les trois types d'accueil à partir d'une liste d'items à noter. Les dimensions explicitement éducatives étaient décrites par les items suivants : « pour qu'il apprenne à vivre avec d'autres enfants », « pour qu'il apprenne de nouvelles choses, acquiert de nouvelles compétences », « pour qu'il apprenne à se débrouiller sans vous », « pour qu'il se fasse de nouveaux amis », « pour qu'il côtoie des enfants de milieux sociaux et culturels différents ».

[16] La proportion de parents ayant répondu très important aux différents critères proposés est inférieure à celle observée pour le choix des colonies.

[17] 28 % des familles parmi celles ayant répondu que l'idée du premier départ en colonie de leur enfant avait été suscitée par une information ou le conseil d'une personne.

[18] pour 27 % d'entre elles.

[19] pour 22 % d'entre elles.

[20] L'information venant des associations est citée par 6 % de ces familles, 4 % font référence à des éducateurs, 2 % aux CAF, 2 % à l'école ou à des enseignants, 2 % à des animateurs.

[21] Parmi les familles ayant répondu que l'idée du premier départ en colonie de leur enfant avait été suscitée par une information, 5 % citent internet et moins de 1 % différents média.

La relation à un prescripteur institutionnel (mairie ou comité d'entreprise) ou à des personnes proches ayant une expérience des colonies s'avère centrale dans le processus de prise de décision des familles.

Ce résultat souligne également l'importance pour les parents de prendre appui sur une relation de confiance. La confiance en l'organisateur occupe en effet une place importante dans leurs motivations à faire partir leur enfant[22].

Par ailleurs, **la demande de l'enfant est à l'origine du projet de premier départ en colo pour 30 % des familles, et le seul levier décisionnel pour 24 % d'entre elles** (graphique 1). Pour 18 % des familles, le projet est ancien, et pour seulement 11% il répond à un problème de garde.

D'autre part, la fonction de garde est également peu présente dans les motivations exprimées par les familles, Pour une minorité d'entre elles (15 %), plutôt de milieux sociaux modestes[23], elle est associée à l'accès au départ en vacances et aux activités pratiquées que permet le départ en colo.

Pour d'autres (16 %), plus fréquemment cadres ou membres des professions intermédiaires[24], le besoin de garde initie le projet de départ, avec de fortes motivations à la fois pour les activités, les dimensions éducatives et le caractère ludique des séjours.

Parmi ces attentes éducatives, plus d'un quart des familles, parmi les plus aisées[25], met en avant le développement de la socialisation et des compétences de leur enfant, allié au plaisir de vacances entre amis autour d'activités.

Pour 15 % des parents, fréquemment des cadres ou des ouvriers, c'est l'autonomie et la mobilité qui sont valorisées, dans le cadre de vacances différentes de celles vécues en famille[26].

Le contenu éducatif des séjours est fortement présent pour une majorité de parents, dans leurs motivations à faire partir leur enfant[27] et dans leurs critères de choix. Parmi ceux qui ont inscrit directement leur enfant auprès de l'organisateur, plus de 65 % répondent avoir sélectionné le séjour ou l'organisme en fonction du projet éducatif présenté. Cet intérêt est plus marqué chez les parents qui ont fait l'expérience des colonies ou ceux qui sont les plus diplômés[28].

Enfin, **pour un tiers des parents,** souvent des membres des professions intermédiaires[29], les motivations éducatives sont plus en retrait. **C'est la dimension ludique, le plaisir de l'enfant, liés à la diversité des activités proposées qui sont moteurs**. Pour la moitié de ce dernier groupe, plus fréquemment des employés[30], la colonie est également un mode d'accès au départ en vacances.

Les activités occupent une place majeure dans les motivations des parents, quel que soit le profil dominant de leurs attentes, et elles orientent le choix du séjour de manière prépondérante[31]. Mais **loin de s'opposer, activités et apports éducatifs sont étroitement associés pour les parents.** Les plus motivées par ces activités expriment également des attentes plus marquées que les autres parents concernant le plaisir de l'enfant, sa mobilité, le développement de sa socialisation et de ses compétences. Les résultats sont comparables concernant les attentes à l'égard des destinations.

---

[22] Parmi les 18 items proposés aux parents pour caractériser les raisons pour lesquelles ils ont inscrit leur enfant en colonie, *« Vous aviez confiance en l'organisateur du séjour »* est placé au 5ème rang.

[23] Comme pour les centres de loisirs, une typologie réalisée à partir des motivations exprimées par les parents a permis de distinguer des groupes de parents. Ce groupe se caractérise par une forte proportion d'employés (23 %) alors que ces derniers représentent seulement 18 % de l'ensemble des usagers des colonies. Les ouvriers représentent 20 % de ce groupe, 14 % en moyenne.

[24] Les cadres représentent 29 % de ce groupe et 25 % de l'ensemble des usagers, les professions intermédiaires 25 % et 20 % en moyenne.

[25] 26 % de ces familles bénéficient d'un revenu compris entre 3 500 € et 4 500 € (18 % pour l'ensemble de l'échantillon), pour 17 % d'entre elles, la personne de référence est membre des professions indépendantes (11 % en moyenne), cadres pour 28 % (25 % en moyenne).

[26] 31 % sont cadres (25 % en moyenne), 25 % sont ouvriers (14 % en moyenne). 45 % de ces familles ont inscrit leur enfant via un comité d'entreprise (25 % pour l'ensemble des usagers.

[27] Elles caractérisent au total 56 % des familles selon les résultats de la typologie réalisée à partir des motivations des parents à inscrire leur enfant en colonie.

[28] 75 % des parents partis en colonie ont pris en compte le projet éducatif dans leurs choix, 68 % à 70 % quand ils sont diplômés du baccalauréat ou suivi des études supérieures.

[29] Pour 25 % de ce groupe, 20 % en moyenne.

[30] Pour 27 % d'entre eux, 18 % en moyenne.

[31] Pour 78 % des familles s'étant inscrites directement auprès de l'organisateur et 70 % pour les inscriptions auprès d'une collectivité locale ou d'un comité d'entreprise.

On n'observe donc pas de manière générale l'attitude consumériste souvent dénoncée, de parents qui réduiraient les colonies à une offre d'activités ou de voyages[32]. Comme pour le centre de loisirs, cette offre prend pour la majorité d'entre eux un contenu éducatif et ne constitue pas un objectif en soi.

L'intérêt plus marqué des parents pour les activités apparaît d'ailleurs lié à la fréquentation passée du centre de loisirs par l'enfant, et de manière générale à une attitude positive envers les accueils collectifs.

Des modes de garde de la petite enfance au départ en colo

La continuité des pratiques d'accueils collectifs observée par l'enquête de 2011 se trouve non seulement confirmée à partir de la fréquentation du centre de loisirs, mais débuterait dès la petite enfance.

Notre échantillon représentatif des usagers des centres de loisirs et des colonies (encadré 2), se caractérise en effet par un taux de fréquentation des modes de garde collectifs supérieur à la moyenne de la population : 22 % des enfants des familles interrogées ont été accueilli en crèche et seulement 14 % pour la population générale selon le dernier Baromètre CNAF petite enfance (2013); 12 % des enfants de notre échantillon ont fréquenté une halte-garderie alors qu'ils représentent seulement 1 % de l'ensemble de la population.

Les usagers des crèches et des haltes-garderies deviendraient donc plus souvent que les autres usagers des centres des loisirs. Plus particulièrement, ceux qui ont fréquenté une halte-garderie partiraient ensuite plus fréquemment en colo[33].

L'impact du séjour en mini-camp sur le départ en colonie relevé dans l'enquête de 2011 est également confirmé, dans les mêmes proportions que celles observées précédemment (schéma 1).

Schéma 1 :
Les usagers des mini-camps deux fois plus nombreux que les autres à partir en colo

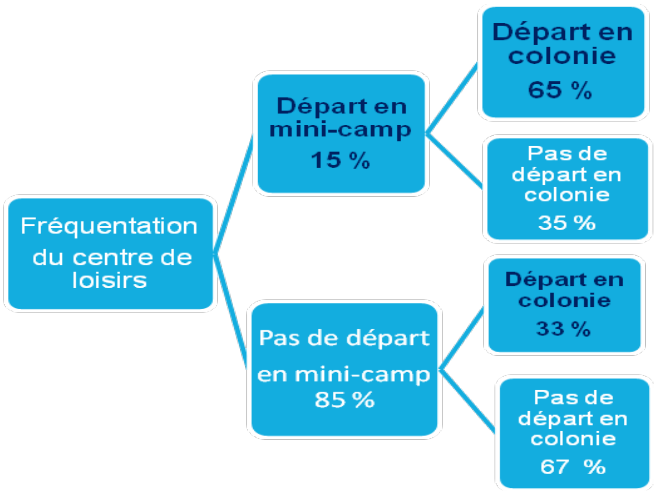

Ainsi, parmi les usagers des centres de loisirs, ceux qui sont partis au moins une fois en mini-camp (cf. schéma 1) sont deux fois plus nombreux que les autres à avoir par la suite fréquenté une colonie.

Les différentes caractéristiques ou ressources de la famille (niveau d'études et de revenu, profession, type d'agglomération ou milieu rural, expérience parentale des colonies) contribuent également à favoriser ou à entraver le départ en colonie. Mais indépendamment de ces caractéristiques, la fréquentation de la halte-garderie augmente la probabilité de partir en colonie (+13 points par rapport à la situation de référence), le départ en mini-camp plus fortement encore (+22 points).

A titre de comparaison, disposer d'un niveau de revenu supérieur à 4 500 € par mois augmente de 28 points la fréquence des départs en colonie par rapport à un revenu mensuel familial situé entre 2 500 € et 3 500 € [34].

[32] Si l'on considère parmi les plus motivés par la pratique d'une activité spécifique, les parents qui ont choisi le séjour principalement pour l'activité, 5 % des familles sont concernées, avec des attentes plus fortes que les autres sur le développement des compétences de l'enfant.
[33] Pour 51 % d'entre eux et 36 % pour ceux qui n'ont pas fait l'expérience de ce type d'accueil dans leur petite enfance.
[34] Il s'agit des résultats d'une régression logistique, analyse statistique qui permet d'isoler l'effet de chaque variable ou facteur indépendamment de celui des autres.

Au total, **la majorité des usagers des centres de loisirs et des colonies** (64 % de notre échantillon) **a fréquenté plusieurs formes d'accueils ou modes de garde collectifs.**

Ainsi 59 % des jeunes partis en colonie avait fréquenté un centre de loisirs et/ou un tiers d'entre eux avait été accueilli en crèche ou halte-garderie dans leur petite enfance[35]. On trouve la même proportion d'anciens usagers des crèches ou haltes-garderies parmi les jeunes ayant fréquenté les centres de loisirs.

Mais seulement 12 % de notre population d'usagers des accueils collectifs de mineurs a successivement fait l'expérience des trois types de pratiques observées dans notre enquête : crèche ou halte-garderie, centre de loisirs puis séjour collectif[36].

Des parcours orientés par un choix éducatif initial

Ces parcours, quelles que soient les pratiques qu'ils associent, résultent pour une minorité de parents d'intentions éducatives explicites à l'égard du collectif, intentions parfois présentes dès le plus jeune âge de l'enfant.

Une faible proportion de parents (6 %) répond ainsi avoir eu le projet d'inscrire leur enfant au centre de loisirs dès sa petite enfance (cf. graphique 1).

Ces parents avaient eux-mêmes fait l'expérience des accueils collectifs[37] et pour la moitié d'entre eux[38], leur enfant fréquentait la halte-garderie ou la crèche dans un objectif de socialisation précoce[39].

Le même objectif de socialisation motive fortement l'inscription au centre de loisirs pour ces parents. Les apports éducatifs liés à l'autonomie ou à l'apprentissage de compétences sont également très présents, avec un intérêt particulier porté aux sorties ou activités régulières spécifiques proposées par le centre de loisirs.[40]

Parmi les familles interviewées, les parents de Marielle[41], aujourd'hui âgée de 13 ans illustrent ce type de parcours volontariste, orienté par la socialisation de leur fille.

Leur activité professionnelle leur a permis de s'occuper de celle-ci depuis sa petite enfance, néanmoins ils ne pouvaient être totalement disponibles. En complément, ils ont donc choisi qu'elle fréquente à temps partiel une halte-garderie associative avant d'obtenir une place en crèche. Ce choix est motivé par des raisons financières et « *pour qu'elle soit tout de suite sociabilisée* ». Elle était d'ailleurs elle-même « *très en demande* ».

Cette intention se poursuit avec la fréquentation « épisodique » du centre de loisirs sur les périodes de vacances, puis des colonies de la commune. Ces pratiques ont à la fois pour eux une fonction de garde sur des temps pour lesquels ils ne sont pas disponibles pour leur fille, et une fonction de socialisation, différente de celle de l'école.

Le public accueilli au centre de loisirs du quartier et dans les colonies de la ville, est selon eux, issu « *de milieux socialement plus défavorisés » (qu'à l'école), « de familles qui ne partent pas en vacances »* et les projets mis en place favorisent d'autres modes de relations. Alors qu'à l'école, *« elle va plutôt se faire des amis avec des gens d'un milieu social proche »,* le centre de loisirs ou la colo offrent une ouverture. *« On trouvait ça bien qu'elle voie d'autres enfants, qu'elle fasse avec, qu'elle arrive à jouer avec eux, à avoir des relations avec eux. C'était pas mal, et c'était autre chose que l'école, c'est pas un truc scolaire, avec les mêmes règles de vie en collectivité, c'est intéressant. »* explique son père.

---

[35] 43 % des usagers des centres de loisirs sont partis en séjour collectif, 35 % avaient fréquenté un mode de garde collectif dans leur petite enfance.

[36] Le départ en mini-camp est le plus souvent associé à la fréquentation du centre de loisirs.

[37] Pour 67 % de ces familles, au moins un des deux parents a fréquenté un centre de loisirs, et pour 61 %, une colonie. La même situation concerne respectivement 44 % et 41 % de l'ensemble des familles interrogées.

[38] 23 % fréquentait une halte-garderie et 30 % une crèche, 3 % les deux modes d'accueils.

[39] Pour la totalité de ces usagers.

[40] Le questionnaire proposait une série d'items pouvant exprimer les motivations des parents à inscrire leur enfant au centre de loisirs. Ceux qui répondu avoir eu le projet d'y inscrire leur enfant depuis sa petite enfance attribuent une note moyenne plus forte (la différence est statistiquement significative) aux items suivants : *« pour qu'il se fasse de nouveaux amis »*, «*pour qu'il côtoie des enfants de milieux sociaux et culturels différents* », « *pour qu'il apprenne de nouvelles choses et acquiert de nouvelles compétences* », « *pour qu'il apprenne à se débrouiller sans vous* », « *parce que le centre de loisirs proposait des sorties à la journées* », « *parce que le centre de loisirs proposait une activité régulière qu'il avait envie de pratiquer (cirque, arts plastiques…)* ».

[41] Les prénoms ont été modifiés pour des raisons de confidentialité.

Pour les parents de Marielle, le départ en colonie prolonge la fréquentation du centre de loisirs, avec les mêmes objectifs de socialisation auxquels s'ajoute l'expérience particulière de vacances entre pairs.

« Comme il n'y avait plus de centre de loisirs l'été, pour elle, on s'est dit que c'était une occasion pour elle d'être avec des amis. (…) c'est vraiment vivre avec des copains, partager un moment, il n'y a pas beaucoup d'occasions de faire ça ».

Le passage du centre de loisirs à la colo, s'effectue d'autant plus naturellement que ces deux types d'accueils sont proposés par la commune, l'offre de séjour est ainsi facilement accessible et peu onéreuse.

Dans ce type de parcours, volontariste et orienté par une intention éducative explicite, le projet de départ en colonie n'est pas présent de longue date pour les parents. Il prolonge plus souvent la fréquentation du centre de loisirs, en réponse au problème de garde rencontré pour les vacances[42] et/ou parce que le centre de loisirs ne convient plus à l'enfant[43].

A l'inverse quand le projet de faire partir son enfant en colonie est ancien, il n'est pas lié à la fréquentation par l'enfant d'autres formes d'accueils collectifs[44].

Il fait plutôt suite au parcours des parents qui souhaitent faire vivre à leur enfant une expérience empreinte pour eux d'émotions positives[45] : 82 % d'entre eux sont partis en colonie[46] et plus de 90 % en ont gardé un bon souvenir[47].

Le plus souvent, ces parcours se construisent au fur et à mesure des opportunités ou des expériences, la fréquentation d'une forme d'accueil collectif favorisant les pratiques suivantes.

[42] Pour 16 % des familles usagers du centre de loisirs (12 % en moyenne).

[43] Pour 11 % des familles usagers d'un mode de garde collectif puis du centre de loisirs, 5 % en moyenne.

[44] A l'inverse, les usagers des modes de garde collectifs puis du centre de loisirs sont moins nombreux que les autres à avoir pensé inscrire leur enfant en colonie depuis dès son plus jeune âge (11 %, 18 % en moyenne).

[45] Les motivations exprimées par ces parents ne se différencient pas de celles des autres, à l'exception de la pratique d'activités spécifiques pour laquelle ils montrent moins d'intérêt.

[46] Pour au moins un des deux parents, la même situation concerne 65 % des usagers des colonies.

[47] 91% des mères répondent qu'elles ont en gardé un très bon ou assez bon souvenir, 92% des pères (81 % et 87 % en moyenne)

Un cheminement au fur et à mesure des expériences

Ainsi on pensera d'autant plus facilement inscrire son enfant au centre de loisirs au début de sa scolarisation ou quand on rencontre un problème de garde, qu'il a fréquenté une crèche[48].

Le parcours de Théo[49], 10 ans, est significatif de ce type de cheminement. Sa fréquentation de la crèche, du centre de loisirs puis des colonies résulte non pas d'un choix initial, mais de « *compromis* » successifs des parents, entre leurs souhaits et leur réalité.

Suite au non renouvellement du congé parental du père et à une expérience négative avec une assistante maternelle, Théo fréquente une crèche en attendant de pouvoir être scolarisé.

Comme la famille ne peut pas partir en vacances, le centre aéré apparaît comme « *un bon compromis* » pour que Théo ne s'ennuie pas. Il arrête de fréquenter le centre de loisirs suite à un incident mal géré par les animateurs. Puis, il part pour quelques jours dans le cadre d'un séjour proposé par une association médicalisée contactée suite à ses problèmes de santé.

Ce cadre rassure ses parents et lève leurs réticences liées à la séparation avec leur fils. Cette expérience, positive, leur donne ensuite l'idée de l'inscrire aux séjours organisés par la commune (séjour de 10 jours pour le premier, puis trois semaines pour le second pendant l'été).

L'objectif, comme pour le centre de loisirs, est que leur fils « *soit occupé sainement* », c'est-à-dire qu'il puisse avoir accès à des activités, diversifiées, valorisantes, qu'ils ne pourraient lui offrir ou pratiquer avec lui.

La socialisation de Théo n'était pas ce qui avait motivé ces pratiques. Mais quand on interroge ses parents sur les apports de la crèche, ils répondent qu'il y a appris « *à être en collectivité. On s'en est aperçu quand il était déjà à la crèche. C'est là qu'on s'est rendu compte qu'en fin de compte, ce n'était pas plus mal.»* Ils relèvent les mêmes apports concernant le centre de loisirs et les séjours collectifs : *« toujours la même chose, la vie en collectivité »*, *« apprendre à partager, attendre son tour… c'est la vie sociale, avec tout le monde. »*

[48] Le début de la scolarisation suscite l'inscription au centre de loisirs pour 35 % des familles usagers de ces accueils (26 % en moyenne) et le besoin de garde suscite cette décision pour 54 % des anciens usagers des crèches (47 % en moyenne).

[49] Les prénoms ont été modifiés pour des raisons de confidentialité.

Cette perception progressive des apports du collectif, singularisée par l'expérience de Théo, est confirmée par l'analyse statistique des données recueillies dans le cadre de l'enquête par questionnaire.

Une perception progressive des apports du collectif

Cette progression est particulièrement mise en évidence si l'on s'intéresse aux usagers des modes de garde collectifs, halte-garderie ou crèche, qui n'avaient pas choisi ce type d'accueil dans un objectif de socialisation de leur enfant[50] mais plutôt pour des raisons d'organisation.

Ces parents montrent ensuite plus d'intérêt pour la diversité des activités proposées par le centre de loisirs et ses dimensions éducatives (socialisation, ouverture à la mixité sociale, acquisition de compétences) que les autres usagers de ces modes de garde ou que l'ensemble des parents.

Ces usagers de la halte-garderie, sont également les plus nombreux à s'être renseignés sur la qualification des animateurs (pour 92 % d'entre eux)[51], le projet éducatif de la structure (pour 75 %)[52], le taux d'encadrement (67 %)[53] et les activités (51 %)[54].

On peut donc penser que c'est la pratique de la halte garderie qui leur a permis de faire l'expérience des apports éducatifs des accueils et du rôle des activités dans ces apports[55].

C'est d'ailleurs la fréquentation de la halte garderie qui augmente la fréquence du départ en colonie[56] (cf. page 7), et non pas seulement le souhait de cette pratique[57].

De manière générale et quelles que soient leurs motivations initiales quant aux modes collectifs de garde, la fréquentation de la halte-garderie ou de la crèche par leur enfant développe chez les parents des attentes plus fortes[58] à l'égard des centres de loisirs concernant trois aspects :

- les activités proposées, qu'elles soient généralistes ou spécifiques,
- la dimension ludique,
- la socialisation, dans une acception ouverte à la mixité sociale et favorisant le développement des relations amicales.

Quand ces parcours se poursuivent par le départ en colonie, les parents expriment globalement des motivations plus fortes à l'égard du séjour de leur enfant sur l'ensemble des dimensions proposées, à l'exception de l'apprentissage de compétences ou de la mixité sociale.

L'expérience du centre de loisirs développe plus spécifiquement chez les parents un intérêt plus important pour :

- la fonction de garde et d'accès au départ[59] des séjours,
- le développement de l'autonomie et l'apprentissage de la mobilité,
- la socialisation, dans une conception générale d'apprentissage du vivre ensemble,
- la confiance en l'organisateur de séjour.

[50] Soit 13 % des usagers des haltes-garderies et 10 % des usagers des crèches, le plus souvent motivé par la socialisation précoce de l'enfant (pour 87 % des premiers et 90 % des seconds).
[51] 29 % pour l'ensemble des usagers des haltes-garderies, et 21 % pour l'ensemble des parents.
[52] 61 % pour l'ensemble des usagers des haltes-garderies quelles que soient leurs motivations, 32 % pour l'ensemble des parents.
[53] 40 % pour l'ensemble des usagers des haltes-garderies et 25 % pour l'ensemble des parents.
[54] 76 % pour l'ensemble des usagers des haltes-garderies, 51 % pour l'ensemble des parents.
[55] Soulignons qu'il s'agit plutôt de familles de milieux populaires, des catégories « employés » pour la moitié d'entre elles, « ouvriers » pour un quart d'entre elles.

[56] Les motivations à l'inscription en colonie sont comparables à celles des autres parents, en revanche la place de l'enfant dans cette décision est plus marquée. Il en a eu l'initiative pour 59 % de ces familles (30 % en moyenne).
[57] 32 % des usagers des haltes-garderies ont répondu avoir souhaité ce mode de garde ponctuel pour leur enfant.
[58] Indépendamment des caractéristiques des familles, selon les résultats de régressions logistiques réalisées sur les motivations des parents selon leurs caractéristiques et l'usage ou non des différents types d'accueils collectifs par leur enfant.
[59] Pour 85 % des familles pour lesquelles c'est le besoin de garde qui initie le projet de premier départ en colonie, leur enfant a fréquenté le center de loisirs.

Quant au départ en mini-camp, première expérience de départ, il suscite effectivement des motivations plus fortes concernant la mobilité et la découverte de nouveaux territoires.

La continuité des pratiques favorise ainsi l'intérêt des parents pour les apports éducatifs du collectif, au premier rang desquels la socialisation de leur enfant. **Ces parcours développent également un intérêt plus marqué des parents pour l'impact du départ en colonie sur l'autonomie de leur enfant**.

On peut faire l'hypothèse que l'expérience du collectif[60] a favorisé cette autonomie, permettant et suscitant le départ de l'enfant, dans une relation de confiance avec l'organisateur à l'instar de celle vécue avec le centre de loisirs.

L'effet de ces parcours s'observe également chez les jeunes interrogés.

L'expérience des jeunes

Les jeunes manifestent une attitude très positive concernant leurs expériences du centre de loisirs, du mini-camp ou de la colonie : 86 % ont aimé aller au centre de loisirs quand ils étaient à l'école primaire[61], 75 % avaient envie de partir en mini-camp la première fois[62], 81 % en colonie[63] et 78 % sont repartis après leur premier séjour.

Le centre de loisirs est pour eux un lieu de socialisation amicale, d'apprentissages et de découvertes des autres, à travers les activités proposées[64]. Ils ont d'autant plus apprécié le centre de loisirs pour ces activités diversifiées et pour retrouver leurs amis qu'ils ont précédemment fréquenté la crèche[65].

Cet effet de la pratique de la crèche sur le désir de passer du temps entre amis se retrouve concernant le départ en colonie. Les anciens usagers de ce type d'accueil valorisent plus fortement le fait de pouvoir partager des vacances entre amis. Quant à la fréquentation du centre de loisirs, elle apparaît susciter plus spécifiquement chez les jeunes le désir de partir en colonie pour faire de nouvelles rencontres et voyager[66].

On peut faire l'hypothèse que cette expérience, contribuant à l'apprentissage de la relation aux proches permet plus facilement de se projeter vers l'inconnu.

Cet apprentissage du lien social se confirme séjour après séjour. Lors de leur premier séjour, un tiers des jeunes souhaitait partir en colo pour rencontrer d'autres jeunes, cette proportion atteint près de 50 % pour le séjour suivant.

Partir avec ses amis est pour nombre de jeunes une condition indispensable au premier départ[67] et la crainte de « ne connaître personne » un frein majeur pour ceux qui étaient réticents à partir[68].

Mais le premier séjour leur a donné le désir de renouveler ce qu'ils y ont vécu, c'est-à-dire rencontrer d'autres jeunes et nouer des relations avec eux. Ce désir est d'autant plus marqué qu'ils ont eu l'expérience du collectif avant le départ en colonie : la proportion de jeunes qui répondent avoir souhaité repartir en colonie pour faire de nouvelles rencontres atteint 59 % quand ils ont fréquenté la crèche ou la halte-garderie puis le centre de loisirs.

Ces parcours, d'un accueil collectif à l'autre, semblent donc favoriser chez les jeunes une forte adhésion au centre de loisirs ou à la colonie comme lieu de socialisation amicale, entre soi, puis progressivement vers d'autres.

[60] L'impact de l'expérience du centre de loisirs varie selon les conceptions éducatives des parents, elle va d'autant plus favoriser le départ en colonie que le mode de garde dans la petite enfance avait été motivé non pas par la relation parents/enfant mais par la qualité de vie de ce dernier.
[61] 52 % beaucoup, 34 % sans plus.
[62] 56 % beaucoup, 29 % un peu.
[63] 64 % beaucoup, 17 % oui mais sans plus.
[64] Selon les résultats de l'analyse multidimensionnelle réalisée à partir de leurs réponses à la question « pour quelles raisons aimais-tu aller au centre de loisirs ». Le premier axe associe l'apprentissage et la découverte, la rencontre avec d'autres jeunes, la relation aux animateurs et à la diversité des activités proposées.
[65] Selon les résultats des régressions logistiques réalisées afin d'isoler l'impact des caractéristiques de la famille ou de l'enfant et des pratiques sur les appréciations des jeunes.

[66] 39 % des anciens usagers des centres loisirs ont répondu qu'ils avaient envie de partir en colonie pour faire de nouvelles rencontres, 61 % pour voyager, 27 % et 47 % des non usagers.
[67] 38 % répondent qu'ils sont partis avec des jeunes qu'ils connaissaient et que c'était important pour 79 % d'entre eux (très important pour 43 %). Les deux tiers avaient échangé avec leurs amis avant le départ. Quand c'est la demande du jeune qui a suscité le projet de départ en colonie (selon les parents), 86 % des jeunes avaient organisé le départ commun avec leurs camarades.
[68] Pour 54 % d'entre eux, le premier obstacle étant la séparation avec les parents, citée par 70 % de ceux qui n'avaient pas envie de partir la première fois.

Comme leurs parents, les jeunes, mettent en avant les activités dans leurs motivations à fréquenter le centre de loisirs ou à partir en colo, et dans le choix de leur séjour. Mais il s'agit tout autant pour eux d'expérimenter des pratiques spécifiques que de vivre à partir de celles-ci, des temps de plaisir partagés avec d'autres.

Les activités ne constituent pas plus pour les jeunes que les parents une fin en soi. Elles sont pour la majorité des jeunes un support à la relation aux autres, au cœur de leurs expériences des accueils collectifs.

Ainsi, on va au centre de loisirs pour s'amuser avec ses amis, on organise avec eux les premiers départs en colo, pour chercher ensuite à faire de nouvelles rencontres.

Favoriser la continuité des pratiques

Les résultats de cette enquête mettent en évidence l'importance des parcours, d'un type d'accueil collectif à un autre, dans l'expérience des jeunes et plus particulièrement dans leur capacité à aller vers la découverte des autres.

Après une première expérience d'un accueil collectif pour leur enfant, les parents sont également plus enclins à poursuivre cette pratique sous une autre forme parce qu'ils en perçoivent progressivement les apports. Ils sont prêts à passer à l'étape suivante au fur et à mesure que leur enfant grandit. Toutefois, le plus souvent, ces parcours ne sont pas linéaires, mais constitués d'étapes, de détours, d'opportunités.

Ce sont ces opportunités qu'il conviendrait de développer si l'on souhaite favoriser la continuité de ces parcours pour les jeunes.

Celles-ci peuvent prendre la forme de passerelles à construire ou poursuivre, de la crèche, et plus encore de la halte-garderie au centre de loisirs, du centre de loisirs à la colonie à travers le mini-camp.

Ces passerelles et opportunités pour les parents, seraient à développer avec les prescripteurs institutionnels, collectivités territoriales, comités d'entreprise, CAF. Leur rôle dans les processus de décision des familles est central, les résultats de l'enquête le montrent.

Mais les autres acteurs éducatifs et sociaux pourraient utilement être impliqués. L'information, levier essentiel du départ en colonie, devrait pouvoir sensibiliser les familles sur l'intérêt des séjours pour leur enfant et les renseigner sur les organisateurs. On pense particulièrement aux parents qui n'ont pas de relation avec un comité d'entreprise ou ne vivent pas dans une commune engagée dans une politique de vacances pour les enfants.

Enfin, pour favoriser la continuité de ces parcours, il serait opportun de s'appuyer sur les enfants et les jeunes eux-mêmes, avec une information spécifiquement construite à leur intention et avec eux. Ils sont en effet les principaux prescripteurs de leur départ en colonie selon les parents et quand on les interroge, les premiers prescripteurs, en relation avec leurs camarades.

Bibliographie

Crédoc, 2000, *Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans*, Observatoire National du Tourisme

Crépin C., Céroux B., 2011, *Les relations entre les parents et leurs enfants à l'aune des loisirs des adolescents,* CNAF, dossier d'études n°140.

CSA/Les Francas, 2000, *L'opinion des parents sur les loisirs proposés aux jeunes dans leur commune,* non publié.

Les Francas, 2012, *Importance accordée à l'éducation, perception des centres de loisir*s, sondage Mediaprism,

Louvel D., 2010, **«** De la représentation des vacances à celle de la colo : Paroles d'adolescents », *Les Conférences de La JPA*, n° 9, Université de Bretagne Occidentale, La JPA.

Ovlej, 2005, « Centres de vacances, colonies de vacances… perception et attentes des parents », *Bulletin n°10-15*, Avril.

Ovlej, 2010, « D'une politique de service à une politique sociale et éducative », *Bulletin n°38-40,* septembre.

Ovlej, 2013, « Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille », *Bulletin n°42*, mars.

Ovlej, 2013, « Les colos aujourd'hui : un modèle de vacances socialement partagé qui perdure et se transforme », *Bulletin n°43*, juillet.

Ovlej, 2014, « Les centres de loisirs : état des lieux de la fréquentation en 2011 », *Bulletin n°44,* mai.

L'essentiel des résultats

- Pour près de 70 % des familles, l'aménagement de leur organisation du temps à l'entrée en primaire de leur enfant suscite l'inscription au centre de loisirs.
- Le départ en mini-camp, premier départ en collectif, sans les parents, s'appuie sur la confiance accordée au centre de loisirs et favorise ensuite les départs en colonie.
- Pour 30 % des familles, l'information, émanant principalement de la mairie, du comité d'entreprise, ou les conseils de l'entourage suscitent le projet de premier départ en colo. Pour 30 % également des familles, c'est l'enfant lui-même qui est à l'initiative de ce projet.
- La fonction de garde et d'accueil du centre de loisirs est associée pour la majorité des familles à des fonctions éducatives et ludiques. De même, l'offre d'activités ou de voyages des colonies prend un contenu éducatif pour une majorité de parents.
- La continuité des pratiques d'accueils collectifs observée en 2011 se trouve non seulement confirmée à partir du centre de loisirs mais débuterait dès la petite enfance avec la fréquentation des modes collectifs de garde.
- Le plus souvent, ces parcours se construisent au fur et à mesure des opportunités ou des expériences, la fréquentation d'une forme d'accueil collectif favorisant les pratiques suivantes.
- Ces parcours développent chez les parents un intérêt croissant pour les apports éducatifs du collectif. Chez les jeunes, ces expériences successives suscitent le désir croissant de passer du temps entre amis, puis progressivement d'aller l'inconnu. On va au centre de loisirs pour s'amuser avec ses amis, on organise avec eux les premiers départs en colo, pour chercher ensuite à faire de nouvelles rencontres

Ovlej
Association constituée de
La Jeunesse au Plein Air (La JPA)
et de
l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT)
01 44 95 81 27 - ovlej@ovlej.fr
21 rue d'Artois – 75 008 Paris
www.ovlej.fr